

Comités d'histoire et archives : l'exemple de l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France (AHICF)

Marie-Noëlle Polino

Citer ce document / Cite this document :

Polino Marie-Noëlle. Comités d'histoire et archives : l'exemple de l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France (AHICF). In: La Gazette des archives, n°213, 2009. Les archives, patrimoine et richesse de l'entreprise. pp. 171-190;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2009_num_213_1_4546

Document généré le 15/03/2017

Comités d'histoire et archives : l'exemple de l'Association pour l'histoire des chemins de fer en France (AHICF)

Marie-Noëlle POLINO

Je remercie vivement Geneviève Gallot, Christine Martinez, Henri Zuber et tous les organisateurs de ce colloque de m'avoir demandé de porter la parole et, surtout, d'apporter l'expérience, des comités et associations d'histoire d'entreprises dans le domaine des archives d'entreprises. Je ne peux cependant le faire qu'à deux conditions préalables : la première, obligation que je me suis faite et dont je me suis acquittée, était de recueillir les avis d'autres comités d'histoire et associations que celle dans laquelle je suis impliquée avant de prendre la parole ; la seconde est de préciser, de la façon la plus exacte possible, ma position et la nature de l'institution depuis laquelle je m'adresse à vous afin que vous puissiez départager mon analyse de mon témoignage d'une part, apprécier ce que l'une doit à l'autre d'autre part, et inversement. C'est uniquement dans ce sens et dans cette mesure, je me hâte d'éclaircir ce point, que l'AHICF peut être revêtue d'une valeur exemplaire : c'est quand elle sert d'exemple à la démonstration. Je tâcherai ensuite de caractériser trois cas de figure, trois schémas de relations entre associations et comités d'histoire et archives, outre leur mission d'orientation des chercheurs vers et dans les fonds, et de montrer quelles expériences m'ont conduite à les définir. Je tenterai enfin de justifier en conclusion le lien de substance et d'utilité que le titre donné à cette communication suggère entre archives, ici les archives d'entreprise, et nos institutions dont la nature et l'existence s'en trouveront elles aussi justifiées et éclairées.

Comités d'histoire, associations d'histoire, l'AHICF

Le *Guide des comités d'histoire et services historiques*, établi dernièrement en 2002 sous la direction de Florence Descamps²¹, rassemble en retenant le critère du métier, défini et approfondi par ailleurs par le même auteur comme « ingénierie historique »²², des institutions de statut, de financement et de nature différents, mais dont les objectifs et, pour une bonne part, les pratiques sont communs. Les statuts varient depuis le service administratif inclus dans un organigramme fonctionnel pour aller vers des entités (les « comités ») plus autonomes et rattachées aux présidences, directions générales ou cabinets ministériels, moins souvent à des directions d'appui (communication) ou aux structures qui mettent en œuvre le mécénat (fondation d'entreprise), jusqu'au statut associatif qui, d'une part, soumet l'association à des règles de fonctionnement et à un droit propres, lui assurant une autonomie que traduit le choix des noms (« association pour... », « académie », « Institut »), de l'autre implique un lien resserré avec un groupe, souvent professionnel, ses membres, qui détiennent, du moins en théorie, le réel pouvoir de décision sur ses orientations. Ces entités peuvent ainsi se définir par leur personnel, éventuellement augmenté d'un comité scientifique d'une quinzaine de personnalités, mais aussi par les 300 ou 400 membres qu'elles rassemblent au-delà de ces deux premiers cercles.

Cependant, en deçà de ces différences, ce qui singularise ce que nous rassemblerons ici sous le nom de « comités et associations d'histoire » par rapport, par exemple, à des sociétés savantes, c'est leur enracinement dans un milieu professionnel, autrement dit la prise en charge de l'histoire d'un secteur, d'une administration, d'un corps, donc de milieux, par ceux ou celles qui leur appartiennent et ressentent davantage cette identité d'autant qu'ils l'approfondissent par la recherche de connaissances et qu'ils l'affirment par leur adhésion aux objectifs d'une structure. Les véritables différences que l'on peut donc noter entre eux sont celles des milieux qui les ont produits : le mode de fonctionnement d'une administration centrale ne sera pas celui d'une entreprise, d'une association professionnelle, ou même d'une autre administration aux missions et aux traditions différentes auxquelles elle est, comme la première, attachée.

21• Florence DESCAMPS, Sophie CCEURÉ, Valérie LAMBERT-MOREAU, *Guide des comités d'histoire et des services historiques*, Tours, Club des comités d'histoire/Service d'information du gouvernement, 2002, 152 p. ; voir la préface signée des trois auteurs, p. 3-9.

22• Voir l'entretien donné le 14 novembre 2003 sous ce titre par Florence Descamps aux archives audiovisuelles de la recherche : <http://www.archivesaudiovisuelles.fr/171/introduction.asp?id=171>.

Voici qui nous amène à rechercher les services, comités, associations qui sont susceptibles de nous rapprocher de notre sujet, les archives d'entreprises. Nous allons d'abord trouver, en premier lieu et premiers dans l'histoire, bien avant les « comités », les archivistes d'entreprises qui assument bien des missions de recherche et des publications qui, s'appuyant sur les collections, relèvent de la recherche historique²³ ; leurs services, souvent, soutiennent des chercheurs. Nous trouvons ensuite les entreprises publiques dites nationales, en situation de monopole ou de *leader* dans les domaines de l'industrie ou des réseaux, que des générations homogènes de dirigeants quittent au début des années 1980 après une longue carrière commencée au sortir de la Seconde Guerre mondiale, avec le sentiment de la fin d'une époque dont la mémoire demande à être fixée. Ce sont des dirigeants d'EDF, marqués par les aventures hydroélectrique et nucléaire, qui, en 1982, créent l'Association pour l'histoire de l'électricité en France ; les ingénieurs de Pechiney qui se rassemblent dans l'Institut pour l'histoire de l'aluminium en 1986, à l'occasion d'un centenaire, celui du procédé Hall-Héroult ; des personnalités issues de la SNCF qui, après quelques soubresauts, appliquent en 1987 ce modèle à la SNCF qui s'émerveille alors de ce qui commence à être appelé « l'aventure du TGV », commencée vingt ans plus tôt. Dans les trois cas, ce sont d'abord la technique partagée et la culture des ingénieurs qui marquent le mouvement ainsi lancé. L'ouverture à d'autres problématiques ne se fait pourtant pas attendre et la pluridisciplinarité est de mise dans les comités scientifiques même si les historiens y restent majoritaires. C'est le cas du Comité pour l'histoire de La Poste, constitué en 1995 après une première tentative une dizaine d'années plus tôt, dont les missions, nous y reviendrons, furent dès l'abord patrimoniales.

À côté de l'industrie et des réseaux et dans un deuxième temps, le secteur de la banque et de la finance se montre favorable à la création de structures chargées de l'histoire et de la mémoire, avec l'Association pour l'histoire de Paribas, constituée en 1994, et l'Association pour l'histoire des Caisses d'épargne et la Mission historique de la Banque de France, fondées l'année suivante. Cependant, ces trois instances arrivent après la constitution, dans le secteur bancaire, de services d'archives importants et plus anciens dont on connaît l'activité dans le domaine de l'histoire²⁴.

23• Maurice HAMON, *Saint-Gobain : Histoire d'un logo - Signes, symboles et messages*, Paris, Somogy, 2003, 112 pages.

24• Ainsi, le prix d'histoire des entreprises, organisé jusqu'à 2002 par le Crédit Lyonnais, a été relancé en 2007 sous le patronage de Crédit Agricole SA par Roger Nougaret, son initiateur.

Les deux dernières créations ont été, du côté de l'industrie, le comité d'histoire d'Altadis, « Seita, terres d'histoire », constitué en septembre 1999 dans une démarche qui incluait le sauvetage, le rassemblement et la constitution de fonds historiques²⁵, et, du côté des finances, celui du Comité scientifique pour l'histoire de l'assurance, constitué en 2004 par la Fédération française des sociétés d'assurance.

Si nous revenons aux associations d'entreprise, ou d'entreprises au pluriel, leur évolution a suivi la recomposition des secteurs d'activité qui les soutenaient. Dans la plupart des cas, le schéma historique d'une entreprise nationale en position dominante sollicitant ses fournisseurs qui dépendaient d'elles en grande partie, les marchés étant alors nationaux, ses clients, ses alliés, les multiples organismes de coordination, formation, promotion dépendant d'elle pour rejoindre et financer une association dans laquelle les mêmes rapports de force s'appliquaient, a été remplacé par la concurrence d'entreprises diverses, moins liées à l'État que par le passé, dont le champ d'action est un marché européen ou mondial et qui affirment leur identité commerciale par une communication propre qu'il n'est pas question pour elles de déléguer à des corps intermédiaires ou de confondre dans un discours commun au secteur d'activité. L'Association pour l'histoire de l'électricité a été dissoute en 2000 et ses activités ont rejoint la Fondation EDF-Diversiterre, tandis qu'EDF devenait en 2005 une entreprise de droit privé ; Pechiney, privatisé en 1995, s'est désengagé de l'Institut pour l'histoire de l'aluminium juste avant sa fusion en 2003 dans Alcan, devenu Rio Tinto Alcan en 2007, cet élargissement modifiant l'assise financière et sociologique et les champs scientifiques de l'association ; quant à l'AHICEF, les transports ferroviaires étant restés dans le secteur public, c'est plutôt l'arrivée de nouveaux acteurs, en application des directives européennes qui ont établi les règles de la concurrence dans le secteur depuis 1991, qu'elle doit désormais prendre en compte.

Parallèlement, ces associations ont intégré et reflété des évolutions majeures de la société et des mentalités propres aux vingt dernières années. Comme l'ensemble des comités, elles ont fait place à la problématique du patrimoine qui a triomphé jusqu'à la moitié des années 2000 sur toutes les scènes et dans toutes les représentations, au détriment peut-être de

25• Issu de l'affirmation de l'identité d'une société commerciale qui s'était libérée en 1995 par la privatisation de son caractère de service administratif, le comité d'histoire est menacé neuf ans après sa création par l'acquisition de l'entreprise privée par un concurrent étranger.

l'histoire. D'une façon plus particulière, elles ont subi les mutations de la mobilisation associative dont était empreinte la génération de leurs fondateurs. Transformation des secteurs d'activité et de leurs modes de fonctionnement, mutation des institutions qui avaient défini leurs structures et objectifs premiers, arrivée au pouvoir de nouvelles générations professionnelles, moins homogènes et durables que les précédentes : ces divers facteurs ont marqué les associations et déterminé de nouvelles orientations. Pour faire bref, disons qu'elles sont désormais, elles aussi, entrées dans un monde concurrentiel, où elles doivent à la fois conserver leur spécificité – but non lucratif ou mécénat, missions d'intérêt général qui ne sont pas assurées par ailleurs – tout en professionnalisant leurs activités et en se plaçant dans une relation de prestation avec leurs mécènes qui peuvent aussi être leurs commanditaires, ou avec des commanditaires qui ne sont pas leurs mécènes, dans la perspective d'une autonomie grandissante qui va de pair avec la multiplication des interlocuteurs. Ces perspectives ne sont pas étrangères aux comités, qui doivent eux aussi conclure des partenariats avec les divers services d'une administration ou filiales d'un groupe et être attentifs à proposer leurs services aux uns et aux autres.

L'AHICF pour sa part illustre ces évolutions : fondée en 1987 à l'initiative de la SNCF qui sollicite le concours de la RATP, de la Fédération des industries ferroviaires et d'Alsthom (qui à l'époque a conservé son « h » historique), du ministère des Transports, de la Direction des archives de France et de diverses associations ferroviaires qu'elle connaît bien, elle reçoit pour missions de « donner un cadre aux études faites et à faire, constituer la mémoire collective du génie ferroviaire français, en France même et dans les pays où il s'exerce »²⁶. Son comité scientifique, présidé depuis sa fondation par le professeur François Caron, assure la direction des travaux.

26• « Exposé des motifs », Statuts initiaux, juin 1987. Les missions fixées à l'association dans le domaine du patrimoine (mot qui n'est pas employé) occupent trois alinéas de l'article « objet » et comprennent la constitution d'« un fonds documentaire et une banque de données », « promouvoir une politique de sauvegarde d'archives, d'objets et de sites nécessaires à l'histoire des chemins de fer », « inventorier les sources disponibles sous les différents aspects économique, technique, social, culturel, financier ». En 1994, l'exposé des motifs est supprimé et l'article 2, « objet de l'association », est « d'étudier et de faire connaître l'histoire des transports par fer, des hommes qui les construisent, les exploitent et les utilisent et des multiples aspects (économique et financier, technique, social et culturel) de leur présence en France et dans les pays de rayonnement français, hier et aujourd'hui. [...] À cet effet, l'Association se donne la mission constituer la mémoire collective des transports par fer français, de préserver leur patrimoine et d'encourager la recherche ».

L'ouverture des marchés européens puis mondiaux et la recomposition du secteur de la construction ferroviaire qui s'ensuit éloignent les industriels de l'histoire nationale et l'association consacre bientôt l'essentiel de ses travaux aux transporteurs ferroviaires et au monde des cheminots français. Dès sa création en 1997, Réseau ferré de France rejoint l'association et y promeut des préoccupations patrimoniales qui commençaient à se faire jour²⁷. L'AHICF étudie aujourd'hui les moyens qui vont lui permettre d'élargir ses missions et de multiplier ses modes d'action pour s'adapter aux nouveaux acteurs du secteur ferroviaire comme elle a intégré l'évolution de l'historiographie, ainsi que l'a montré le colloque organisé à l'occasion de son vingtième anniversaire en novembre 2007²⁸, et celle des modes de fonctionnement de la recherche publique puisqu'elle répond désormais régulièrement à des appels d'offre. L'AHICF présente cependant une particularité qu'il ne faut pas négliger dans le cadre de notre colloque : ses principaux partenaires étant des établissements publics (SNCF, RATP, RFF), ceux-ci gèrent eux-mêmes leurs archives, publiques, par délégation des Archives de France. Elle n'est donc pas appelée à gérer des fonds qui ne sauraient par leur nature lui être confiés et sa première mission reste la recherche historique. Est-ce à dire que les archives d'entreprises sont absentes de nos préoccupations et de notre action, ou leur restent extérieures ?

L'esquisse d'une typologie

Pour répondre à cette question et ne pas décevoir notre public qui pourrait s'interroger, au terme de cette première étape de mon exposé, sur le sérieux de mes propos, je vais m'attacher à décrire et à caractériser, d'une façon empirique, les relations qu'entretiennent comités et associations d'histoire avec les archives en général et avec les archives d'entreprises en particulier,

27• Réseau ferré de France, créé par la loi du 13 février 1997 à effet rétroactif au 1^{er} janvier de la même année, reçoit en pleine propriété le réseau ferré dont il confie l'entretien et la gestion à la SNCF dans un premier temps. Le patrimoine et sa connaissance font donc partie pour ainsi dire de la raison sociale de l'établissement ; il commence fort logiquement dix ans plus tard à envisager et à commander à l'AHICF des études historiques de sa fondation et de ses premières années.

28• « Voyage dans un monde en mouvement : l'histoire des chemins de fer d'un siècle à l'autre, 1987-2027 », Paris, Musée d'Orsay, 22-24 novembre 2007.

sachant que le sort et la condition de ces dernières ne sauraient être séparés d'un ensemble que j'appellerai après d'autres les archives de l'activité économique²⁹. En effet, comités et associations ont pour objectif et pour fonction de rassembler les acteurs d'un secteur, d'un milieu : les producteurs d'archives ne seront donc pas uniquement les entreprises. J'esquisse donc une typologie très simple en trois volets qui a reçu l'aval de plusieurs de mes collègues, étant cependant entendu que la situation de chaque comité ou association dépendra d'évidence de la fréquence de ses rencontres avec les archives et des circonstances de celles-ci, éventuellement de son degré d'implication professionnelle dans la « fonction archives », toujours enfin de la nature et de la provenance des fonds concernés.

Expertise, conseil, conservation

Le premier mode d'action s'impose immédiatement au vu des travaux de l'Académie François-Bourdon qui viennent d'être présentés. Ce sont le conseil, l'expertise prodigués par des institutions qui peuvent aller jusqu'à assumer les fonctions de centre de conservation, le traitement et la communication d'archives économiques et d'entreprises. C'est le cas, outre l'Académie François-Bourdon au Creusot, de la Fondation Marius-Berliet près de Lyon. L'une et l'autre ont pour missions premières la sauvegarde de fonds, la constitution de collections, leur ouverture à la recherche ; elles favorisent les travaux historiques sans que la recherche soit leur première vocation. L'une comme l'autre sont des structures qui ne dépendent pas d'une unique société et sont attachées à l'histoire des entreprises dans un bassin industriel et un secteur d'activité donnés. Toutes deux enfin mettent l'accent sur la transmission des savoirs et la promotion de la culture scientifique et technique³⁰. L'Institut pour l'histoire de l'aluminium est l'un des seuls comités créés en vue de la recherche historique qui se soit délibérément tourné vers la conservation d'archives d'entreprises et d'archives professionnelles. Il a reçu « des documents d'archives émanant des sièges sociaux, usines ou filiales d'entreprises d'aluminium », mais ceux-ci, particularité qui fait ressortir la spécificité de l'action des comités et associa-

29• Voir en dernier lieu Françoise BOSMAN (dir.), *Usine à mémoires. Les Archives nationales du monde du travail à Roubaix*, Paris, Le Cherche Midi, 2008.

30• La Fondation Marius-Berliet intervient dans la formation dispensée aux nouveaux embauchés de Renault Trucks, son principal partenaire.

tions, n'ont pas été versés directement par les industriels mais le plus souvent « sauvegardés par d'anciens professionnels de ces entreprises ou par des bénévoles de l'IHA, à la suite de réorganisations ou de fermetures de sites »³¹. Dans les trois cas, ce sont des professionnels de l'archive et de la gestion de l'information qui sont à l'œuvre.

L'exercice de ces compétences d'expertise fait partie des missions permanentes de bien des comités et associations, quand bien même ils ne conservent pas de fonds importants. Souvent, ils assument certaines fonctions pour le compte de ou en relation avec les services d'archives des entreprises. Ainsi, le Comité pour l'histoire de La Poste s'est vu donner comme première mission lors de sa fondation l'élaboration de recommandations préalables à la création de ce qui est devenu le Service national des archives de La Poste. L'Association pour l'histoire de BNP Paribas oriente les chercheurs dans les fonds de la banque et leur assure un accès aux sources en accord avec l'entreprise. L'Institut pour l'histoire de l'aluminium sert pour sa part de « salle de lecture » pour les archives de Rio Tinto-Alcan à Paris. Plus modestement, l'AHICF met en ligne les outils de recherche du Centre des archives historiques de la SNCF. Ces fonctions vont de pair le plus souvent, il faut le rappeler, avec l'accueil des chercheurs dans des bibliothèques qui peuvent être bien fournies et qui réunissent dans le même lieu des collections d'ouvrages et imprimés anciens et la bibliographie historique indispensable au chercheur. La plupart des comités et associations possède une telle bibliothèque qui revêt souvent, par ses fonds anciens hérités des entreprises ou administrations, un caractère patrimonial³².

31• Institut pour l'histoire de l'aluminium, « Les archives accessibles. Accueil des chercheurs et règles de consultation des archives », référentiel PU 01, mis à jour en juillet 2007, 15 pages, section 1, « Archives de l'IHA. 1.1. Provenance et règles de gestion ».

32• Le Comité pour l'histoire de La Poste a eu pour mission à sa fondation, parallèlement à l'élaboration du cahier des charges du futur service des archives, celle de « sauver les fonds de l'ancienne bibliothèque centrale des PTT du ministère », avenue de Ségur, suite à la séparation de La Poste et de France Télécom. Le CHP a participé à l'élaboration de l'accord qui lie les deux entités dans la gestion de l'actuelle Bibliothèque historique des Postes et Télécommunications (BHPT), installée à Ivry-sur-Seine depuis 2001, dans des locaux rénovés de France Télécom » (site du Comité, <http://www.laposte.fr/chp/pages/role.php>, page consultée le 22 mai 2008). Toujours du côté des entreprises, rappelons que les fondateurs de l'Association pour l'histoire de l'électricité en France, devenue comité d'histoire d'EDF, avaient contribué à l'établissement et à la publication en 1979 du catalogue du Fonds ancien d'EDF (5 000 ouvrages et périodiques), qui après récolement en 2005 est de nouveau ouvert aux chercheurs ; l'IHA possède une bibliothèque réunissant ouvrages, périodiques et travaux universitaires ; l'Association pour l'histoire de BNP Paribas met à disposition un fonds de 2 500 ouvrages ; l'AHICF réunit environ 1 500 ouvrages, 80 périodiques et 300 travaux universitaires.

Enfin, le conseil des comités et associations en matière de sauvegarde, de traitement et de mise en valeur des archives peut être sollicité ou offert en amont de leur traitement ou de leur gestion quotidienne. Pour l'AHICF par exemple, il s'agira de mettre en garde les détenteurs ou producteurs d'archives, d'attirer leur attention sur les risques que courent des fonds, de signaler leur valeur, d'appeler à leur chevet des archivistes professionnels et des représentants de l'administration de la Culture ; au mieux nous pouvons inciter les acteurs à réunir le financement nécessaire à une opération de sauvegarde, voire de sauvetage, mais ces actions restent ponctuelles³³. LIHA peut en revanche mettre en œuvre un « diagnostic » patrimonial aux procédures éprouvées qui renseigne de façon précise une entreprise sur l'état, la valeur et l'intérêt scientifique ou culturel des divers éléments de son patrimoine archivistique, mais aussi technique et industriel.

Collecter des fonds

C'est une collecte indirecte à laquelle procède la plupart des comités et associations en suscitant, volontairement ou non, des dépôts ou dons d'archives parmi les membres d'un réseau professionnel et en orientant les déposants vers les dépôts et centres d'archives les plus pertinents qui, le plus souvent, ne sont pas nos institutions. Elle n'est pas systématique : nous répondons à des sollicitations de personnes ou de familles, parfois d'associations qui réunissent dans des buts culturels ou sociaux des professionnels du secteur concerné ; nous ne nous fixons pas d'objectifs en matière de volume de collecte. Nous allons, en revanche, déterminer, avec le déposant ou donateur, la destination qui sera la meilleure pour ses papiers en fonction de la provenance de ceux-ci, de la nature des fonds, de ceux auxquels ils peuvent être rattachés. Les fonds seront versés dans des archives d'entreprises, mais pourront aussi rejoindre les archives d'une grande école, le Centre des archives contemporaines ou d'autres établissements d'archives nationales. Dans certains cas, ils pourront nous rester. Notre rôle est soit de mettre en contact ces personnes avec le centre d'archives retenu d'un commun accord, de leur expliquer les procédures de don et de dépôt et de faciliter leur relation, soit de recevoir temporairement les

33• L'AHICF est intervenue pour encourager le sauvetage et la mise en valeur, par des acteurs locaux (agence locale d'une entreprise, association d'animation scientifique et culturelle, municipalité), d'un fonds exceptionnel et complet de 3 000 dossiers de personnel d'une société de chemins de fer secondaires (aujourd'hui intégrée dans Veolia Transport) en 2002-2003.

fonds pour assurer un premier tri, un reconditionnement, l'établissement d'un bordereau de versement détaillé, si possible avec l'aide de professionnels du domaine concerné, au mieux celle du déposant ou, comme ce fut le cas pour l'AHICF confrontée à l'identification de centaines d'images techniques, celle de ses anciens collègues.

L'Institut pour l'histoire de l'aluminium définit les papiers qu'il reçoit comme « des documents d'archives retraçant l'activité professionnelle, voire extra professionnelle (associative, etc.) d'un individu [...] selon un ensemble cohérent »³⁴. La nature des fonds collectés dépend donc de cette origine ; nous nous trouvons moins souvent devant des archives produites par des services d'entreprises que devant des archives personnelles, qui reflètent le déroulement d'une carrière. Il peut certes s'agir néanmoins de fonds techniques sauvegardés par un expert, passionné par son activité ou peu confiant dans l'intérêt que pourront lui porter ses successeurs : l'AHICF s'est ainsi trouvée devant un fonds petit mais compact consacré à des études de pantographes menées par le responsable de la section très spécialisée qui en était chargée à la direction du matériel de la SNCF ; le fonds comprenait des dossiers, mais surtout des centaines de diapositives – en verre –, relevés d'expériences faites à un moment, le milieu des années 1950, marqué par les essais et records des Landes en mars 1955, où le captage du courant de traction était un goulet d'étranglement pour l'augmentation des vitesses ferroviaires. Mais si ces archives, qui étaient produites par la SNCF dont elles ont rejoint bien entendu les fonds, ont été conservées par cet ingénieur, c'est bien qu'il s'agissait pour lui du reflet significatif d'un itinéraire et d'une identité professionnels qui lui étaient propres. La volonté de ses enfants de nous confier ces cartons à son décès exprimait la valeur symbolique qu'il leur accordait³⁵. Ce sont cette constitution et cette organisation des fonds selon la personne, outre le fait que contrairement à cet exemple les documents concernent le plus souvent l'activité professionnelle au sens large, qui me semblent les caractériser davantage comme « archives professionnelles »³⁶ que comme archives d'entreprise : l'AHICF s'est vu confier ainsi,

34• Institut pour l'histoire de l'aluminium, doc. cité. Il peut aussi s'agir bien entendu d'un groupe d'individus.

35• Cet ingénieur avait d'autres champs d'expertise puisqu'une autre partie de ses papiers personnels a été proposée au même moment à la bibliothèque de l'Opéra.

36• Françoise Bosman distingue justement les « archives personnelles individuelles » des « archives personnelles liées à des missions collectives, les unes et les autres étant distinguées des « archives collectives d'institutions », privées ou publiques. Françoise BOSMAN, « Des archives pour la vie », in F. BOSMAN (dir.), *op. cit.*, p. 15-41, voir p. 17.

avec mission de leur trouver une destination, la collection de règlements d'un conducteur de train mise à jour tout au long de sa carrière, accompagnée de tous les papiers qu'il a reçus de la SNCF mais aussi de son syndicat, le tout dans sa sacoche réglementaire, ou une collection de cours de perfectionnement suivis ou donnés sur plusieurs décennies qui tirent une grande partie de leur intérêt de cette continuité et de la durée embrassée : dans ces deux cas c'est le caractère de collection réunie par un individu qui donne un intérêt particulier à des papiers qui existent sans doute ailleurs, mais dispersés et dont la réunion elle-même est significative.

Certains comités ou associations se sont ainsi spécialisés dans la collecte de tels fonds dont le volume est le plus souvent inversement proportionnel à leur signification pour le domaine particulier de l'histoire auquel ils s'attachent et qui trouveraient plus difficilement leur place dans de grands ensembles où ils peuvent être moins facilement signalés. En outre, les donateurs préféreront souvent créer un fonds personnel qui porte leur nom dans une structure qu'ils connaissent plutôt que d'opérer un versement pour régularisation dans les archives publiques, cette gratification symbolique comportant cependant un risque car nos institutions ne peuvent prétendre à la pérennité des archives de l'État.

Créer des fonds

Pourtant, c'est dans la création d'archives spécifiques que les comités et associations se sont distingués. Cette création est, cette fois, volontaire et le comité ou l'association en est directement l'agent. La constitution d'archives orales est venue en premier et concerne la majeure partie des comités et associations ; ils ont suivi l'exemple donné par les services historiques des Armées et par ceux des ministères, en premier lieu le Comité pour l'histoire économique et financière de la France. Nous ne reviendrons pas sur l'histoire de ce mouvement et l'évolution de ses principes et de ses méthodes, étudiés par Florence Descamps³⁷ et dont Agnès Callu et Hervé Lemoine ont montré le résultat dans leur *Guide du patrimoine sonore et audiovisuel français* publié en 2005³⁸. La sollicitation de témoignages enre-

37• Florence DESCAMPS, *L'Historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, coll. « Sources », 2001, 864 pages.

38• Agnès CALLU, Hervé LEMOINE (dir.), *Patrimoine sonore et audiovisuel français, entre archives et témoignages, guide de recherche en sciences sociales*, Paris, Belin, 2005, 7 tomes.

gistrés a pu être systématique, par catégorie professionnelle, ou thématique, suivant un axe de recherche qui déterminait le groupe des témoins possibles ; enfin, les enregistrements réalisés par des chercheurs proches des comités et associations dans le cadre d'un travail universitaire ou de la préparation d'un ouvrage peuvent venir enrichir les fonds. Devenue la spécialité de nombreux comités et associations, la collecte d'archives orales peut en être une fonction essentielle, qu'ils assurent parfois par substitution pour les administrations, entreprises ou professions auxquels ils sont rattachés et pour leurs services d'archives.

Je me permets seulement deux remarques dans la perspective de ce colloque. D'abord, la collecte de témoignages oraux d'individus est un moment privilégié pour recevoir leurs papiers, confiés pour soutenir le témoignage, lui donner un contexte et des références ; il n'est pas rare que le témoin ait relu ces documents avant d'être enregistré, ou qu'il en commente quelques-uns pendant l'enregistrement. Nous revenons au cas précédent, à cela près que le don est souvent sollicité : il fait partie de l'échange qui a conduit à l'accord du témoin à l'enregistrement de son témoignage. La cohérence de ces collections constituées par les témoins de papiers jugés par eux importants doit être soutenue et expliquée par une analyse historique et un récit de carrière que permet ou fournit précisément le témoignage enregistré. Ces ensembles, de petite taille souvent, sont néanmoins très précieux car ils sont particulièrement pertinents : Florence Descamps donne ainsi l'exemple des archives « privées » des hauts fonctionnaires. Ce sont souvent les dossiers de suivi d'une affaire, d'un événement, d'une décision qui sont l'objet de l'entretien. On découvre parfois des documents irremplaçables comme les « notes journalières » d'un acteur responsable du cours qu'ont pris les choses. Ce lien entre papier et entretien, écrit et oral, est caractéristique des histoires orales de la décision et de l'approche historique qui confronte deux types de sources ; il l'est moins d'enquêtes sur les métiers où le rapport au document écrit ou figuré est différent : une photographie, un document pourront y être le point de départ d'un entretien ou être commentés par plusieurs personnes lors d'un entretien collectif de plusieurs points de vue et avec des résultats divers (identification, précision des informations ; perception de l'image donnée de soi, de la distance temporelle, de l'identité professionnelle). Le témoin pourra aussi le remettre à l'enquêteur comme une sorte de garantie de sa qualité de témoin, de la véracité de ses dires. Lorsque nous lançons des appels à témoignage dans la presse professionnelle destinée aux cheminots retraités,

les réponses nous parviennent parfois avec la copie d'un certificat, d'une lettre de nomination, une photo ancienne du cheminot au travail, posant en équipe³⁹. Nous avons aussi le cas inverse d'un ingénieur qui a refusé le témoignage oral, mais a constitué des dossiers excellents d'archives commentées sur un aspect de son activité qui n'est pas des plus faciles à appréhender, la normalisation européenne du matériel ferroviaire, entrant dans une véritable démarche historique personnelle. Cette démarche a été définie et systématiquement appliquée par l'IHA puisque le travail des anciens professionnels de l'aluminium réunis dans les commissions thématiques de l'institut consiste à rédiger des notes historiques, mais aussi à conduire des entretiens dans leur groupe, ou à écrire des récits professionnels.

Ma seconde remarque porte sur le caractère fallacieux de l'unité de ce mouvement et de ses résultats. En effet, les principes, méthodes, pratiques de la collecte d'archives orales et de leur conservation sont, certes, aussi divers que les institutions, mais aussi que les enquêteurs ou les axes de recherche. Nous l'avons vérifié récemment en conduisant le projet de numérisation et de mise en ligne d'archives orales « Mémoire orale de l'industrie et des réseaux », soutenu par le programme de numérisation culturelle du ministère de la Culture (appel à projets 2007). Alors que les trois associations et comité réunis pour mener ce projet – l'AHICF, l'IHA, le Comité d'histoire de l'électricité – sont liés par des objectifs et des pratiques communs depuis plus de vingt ans et, surtout, ont mené des campagnes de collecte d'archives orales portant sur des périodes et des objets globalement similaires (l'industrialisation de la France des Trente Glorieuses, l'innovation technique et industrielle, la culture professionnelle des ingénieurs, les grandes décisions dans les entreprises publiques, les métiers des ouvriers et des cadres intermédiaires...), une grande partie de notre travail, et sa part la plus enrichissante peut-être, a consisté à analyser nos pratiques, qui se sont révélées bien différentes, pour les faire converger vers un projet commun, à savoir une base de données en ligne des entretiens qui est à la fois, pour nous, un outil de gestion des fonds et, pour le public, une interface de communication⁴⁰. Cet outil a aussi et

39• Nous avons même reçu en réponse, et à deux reprises, de la part du même expéditeur, une photographie de ce genre glissée dans une enveloppe, sans nom ni adresse : l'image ici, paradoxalement, a tari toute possibilité de parole et trahi un rapport assez complexe à la mémoire professionnelle !

40• <http://www.memoire-orale.org>

surtout l'avantage de faire connaître notre action et nos catalogues, et de réunir un nombre plus important d'entretiens que ne l'aurait permis une suite d'initiatives isolées et différentes. À un moment où la plupart des comités et associations sont dans une phase de sauvegarde, d'organisation documentaire et de diffusion de leurs catalogues de fonds oraux, il est toujours plus nécessaire d'échanger les expériences de chacun, et nous sommes reconnaissants aux rencontres organisées par des archivistes qui nous ont permis jusqu'à présent de le faire : les Journées des archives de Louvain, en mars, consacrées aux archives audiovisuelles, et le congrès de la section des archives municipales de l'AAF, en septembre, intitulé : « Les archives orales : bilan, enjeux, et perspectives. »

Cependant, les fonds spécifiques créés par les comités et associations ne relèvent pas uniquement de l'oralité. À l'exemple du Comité pour l'histoire économique et financière, le Comité pour l'histoire de La Poste, l'Association d'histoire des caisses d'épargne, Seita Terres d'histoire ont lancé des concours d'autobiographies. Ils conservent désormais tous les récits reçus en réponse, dont seuls ceux qui ont été distingués par un jury ont été publiés. Comme la collection personnelle de documents ou le témoignage enregistré mais de façon bien plus essentielle, ces documents sont ceux de l'individu ; on touche peut-être ici, pour conclure la définition de cette rapide typologie, à la spécificité des archives reçues, sollicitées, traitées, créées par les comités et associations : réseau de personnes, émanation d'un groupe, d'un corps ou d'un milieu, ils préservent d'abord les archives professionnelles de l'individu.

Amener les chercheurs aux archives

Collecteurs, conservateurs, créateurs d'archives, les comités et associations se retrouvent tous dans leur fonction de médiation, en particulier d'orientation du public dans les archives, fonction qui, si elle est assumée par tous, est une mission particulière pour certains. En effet, ils réunissent des enseignants-chercheurs dans leurs conseils scientifiques, soutiennent et accueillent des étudiants, orientent les entreprises, institutions, collectivités publiques, particuliers dans leur recherche de sources ou de références. Ils sont donc tout désignés pour être des intermédiaires entre les

services d'archives et ce public demandeur d'information⁴¹. Nous avons déjà parlé du rôle de l'Association pour l'histoire de BNP Paribas dans la communication des archives de la banque. Les bibliothèques des comités et associations, que nous avons mentionnées, réunissent et proposent les outils de recherche des archives les plus pertinentes pour leur secteur. L'AHICF met ainsi en ligne les outils de recherche du Centre des archives historiques de la SNCF, également présents dans son fonds documentaire. Plusieurs comités ou associations, comme l'IHA, mettent en ligne les catalogues de leurs propres ressources, outre des instruments de travail (chronologies, bibliographies)⁴².

De façon plus particulière, les comités et associations se sont attachés à fonder leurs programmes de recherche sur des états des sources disponibles. Nous donnons en annexe une liste nécessairement lacunaire des guides des sources (indiquant les ressources des lieux de conservation et décrivant les fonds) ou du chercheur (organisés selon l'histoire du sujet et incluant bibliographies critiques et introductions historiques synthétiques à chacun des thèmes abordés) publiés par les comités et associations. Ce sont souvent des éditions hors commerce ou peu diffusées ; par ailleurs, leur rédaction représentant un effort et un investissement notables, il va de soi que leur mise à jour n'est pas immédiate ; la diffusion de certains sur Internet devrait affranchir le genre de ces deux limites. Cependant, à l'exception du *Guide du chercheur en histoire de la protection sociale* (vol. 1, 1994 ; vol. 2, 1997), ils suivent plus qu'ils ne précèdent l'ouvrage de référence publié en 1998 par l'Association des archivistes français qui lui aussi pourra certainement être mis à jour sur Internet⁴³, ainsi que l'un des

41• Le présent colloque a mis en lumière la baisse du nombre des consultations de chercheurs professionnels et de celui des recherches spécialisées en histoire économique en général, imputable tant à la réforme du *cursus* universitaire européen qu'à l'évolution de l'historiographie internationale. Voir en particulier la communication de Ms. Clare Wood, qui montre que la consultation d'un fonds historique comportant une grande part de documents iconographiques est partagée entre 40 % de demandes de l'entreprise productrice et 60 % de demandes émanant du « grand public », les consultations par des professionnels de la recherche en sciences sociales et humaines étant ponctuelles. Le travail de fond – sans jeu de mots – effectué par les comités et associations en matière d'analyse et de publication des sources n'en est que plus nécessaire, comme l'est dès à présent l'élargissement de leur public au-delà des chercheurs et l'inscription à leur programme d'actions pédagogiques et culturelles adaptées à ce « grand public ».

42• L'AHICF a pour sa part mis en ligne de tels outils concernant les cheminots dans la Seconde Guerre mondiale, élaborés lors de colloques réunis en 2000 et 2005.

43• Roger NOUGARET (dir.), *Guide des services d'archives des entreprises et organismes du monde du travail*, Paris, Association des archivistes français/ CNRS Editions, 1998, 276 pages.

premiers guides sectoriels qui l'a été la même année par un service d'archives d'entreprise⁴⁴. On peut ainsi souligner le travail accompli, en trois volumes qui couvrent l'histoire de la poste des origines à l'époque contemporaine, par le Comité pour l'histoire de La Poste qui s'est attelé à ces guides du chercheur dès sa création⁴⁵. Le Comité d'histoire de l'électricité et Seita Terres d'histoire ont d'emblée misé sur le CD rom ; plus modestement mais avec la même détermination, le Comité scientifique pour l'histoire de l'assurance a marqué le début de ses activités par la rédaction d'un guide des sources, immédiatement publié sur Internet⁴⁶.

Comités et associations d'histoire et archives d'entreprises : un rôle spécifique

Je conclus cette trop rapide analyse en qualifiant de spécifique le rôle que jouent comités d'histoire et associations dans le domaine des archives d'entreprises, c'est-à-dire pour leur sauvegarde, leur conservation, leur connaissance, leur utilisation. Ses traits particuliers sont à mon avis au nombre de trois.

Le premier tient à l'existence et à la force de réseaux de personnes déjà anciens. Comités et associations reposent, je l'ai dit, sur des milieux structurés et bien caractérisés dans lesquels fonctionnent un certain nombre de mécanismes d'appartenance. Pour l'anecdote, un dirigeant de la SNCF fera ainsi partie de plusieurs associations professionnelles et corporatives internes à l'entreprise : le groupe X cheminots, s'il est ancien élève de l'École polytechnique ; la « Réunion des chemins de fer » (1856, 125 membres actifs) ou la « Conférence des chemins de fer » (1844, 64 membres actifs), associations qui permettaient des échanges techniques, professionnels et sociaux entre les ingénieurs des différents réseaux d'État et compagnies privées avant 1937 (les ingénieurs des services ministériels de contrôle des compagnies en étant exclus) mais qui continuent,

44• Henri ZUBER (dir.), *Guide des sources de l'histoire des transports publics urbains à Paris et en Île-de-France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998, 354 pages.

45• Le troisième volume peut être téléchargé en format pdf à partir de la page : <http://www.laposte.fr/chp/pages/pubCHPguides.php?collection=6>

46• <http://www.ffsa.fr/>, onglet « ressources », page « histoire de l'assurance ».

aujourd'hui fusionnées⁴⁷, de fonctionner à l'intérieur de la SNCF depuis 70 ans ; des amicales locales, plus ou moins officieuses (groupe informel des anciens directeurs de tel réseau, les réseaux ayant disparu au début des années 1980), etc. Se rapprocher d'un comité ou d'une association réputée appartenir à ce milieu pour lui faire don de témoignages ou d'archives est donc une démarche qui, si elle n'a rien d'automatique, participe de cet ensemble de pratiques. Cependant c'est surtout la relation de confiance établie sur une longue durée avec des individus qui recommande le comité ou l'association auprès d'eux et de leurs amis et collègues. Fondée sur la reconnaissance de la valeur des travaux historiques menés, sur la participation à une commission de travail ou à un colloque, cette confiance donne à nos institutions une valeur de repère. L'AHICF a ainsi fait partie du nombre des institutions vers lesquelles un ingénieur général des Ponts et Chaussées, ancien directeur des Transports terrestres à un moment qui a constitué un tournant pour les transports ferroviaires (rapport Nora, modification des structures de la SNCF, premières décisions concernant l'exécution du TGV) a décidé de diriger ses papiers (avec pour le moins le Centre des archives contemporaines et l'ENPC). On peut peut-être regretter cette dispersion, mais l'attitude de cet ingénieur témoigne à la fois d'une mémoire professionnelle réfléchie et d'un réseau individuel de relations personnelles et professionnelles différemment accentuées. Notre rôle consiste alors à en établir la cartographie pour conserver les chemins de cette mémoire et signaler ces sources aux chercheurs. En d'autres termes, y compris lorsqu'il s'agit de sauvetages, les comités et associations vont où l'entreprise ne peut toujours aller elle-même.

Le deuxième trait qui caractérise le rôle des comités et associations est celui d'intermédiaire qu'ils jouent entre différentes sphères professionnelles, les professionnels de leur secteur et ceux des archives et du patrimoine, mais aussi entre l'individu et la collectivité professionnelle à laquelle ils le rattachent. Comités et associations sont ainsi des agents d'identité professionnelle. Pour l'individu, à la différence des institutions ou associations professionnelles auxquelles il n'appartient que pendant son activité, comités et associations sont les garants, en recevant ses papiers ou son témoignage, de la pérennité et la perpétuation de cette identité ; pour l'ensemble du milieu concerné, ils jouent un rôle, qui mérite réflexion, dans l'expression

47• L'Union des chemins de fer comprend aujourd'hui 100 membres actifs, le nombre des membres honoraire étant illimité.

et la formalisation de la mémoire collective, mais sont surtout les agents de sa transmission. Enfin et surtout, ce rôle d'intermédiaire trouve son développement le plus visible entre le chercheur et la source puisque comités et associations sont souvent considérés comme indispensables à l'orientation d'un chercheur dans l'ensemble des sources de l'histoire d'un secteur dont ils capitalisent la connaissance.



Illustration 1. Le viaduc ferroviaire de Saumur, inauguré en 1886 et long de 1 050 m, explose et semble tomber dans la Loire, photographie, date précise inconnue (entre 1944 et 1946), Cliché d.r., coll. privée.

Le troisième trait qui donne aux comités et associations une position particulière réside dans la nature des fonds qu'ils constituent ou traitent. Leur spécialisation dans le domaine des archives orales relève désormais d'un professionnalisme soutenu et reconnu par les Archives de France et la BNF qui, il faut le rappeler, justifie pour une grande part l'existence et les travaux sinon le financement des comités et associations dont nous venons de voir combien leur efficacité reposait sur la durée. Au-delà, ils font entrer dans les archives économiques, à côté des archives d'entreprises proprement dites et des archives d'institutions économiques ou d'organisations sociales, les archives professionnelles de l'individu. Enfin, ils font aller cette collecte

jusqu'aux documents qui relèvent de l'intimité du rapport au travail. En effet, le rapport de chacun à ses archives professionnelles, les choix de conservation et de collection, de valorisation comme icône de certains papiers pourraient être étudiés avec profit et nous renseigneraient sur les voies de la mémoire qui expliquent, finalement, la sauvegarde des archives au-delà ou à côté des obligations administratives qui ne sont pas toujours respectées.

Je conclus donc en m'arrêtant sur une photographie qui est en elle-même une synthèse de ces rapports allant jusqu'à l'aporie, car ce tout petit instantané est quasiment inexploitable comme document historique (ill. 1) : il a saisi la chute du viaduc ferroviaire de Saumur, inauguré en 1886 et long de 1 050 m, dans la Loire, peut-être en 1944, ou du moins l'explosion de plusieurs piles. J'ignore quel épisode de la vie tourmentée de cet ouvrage d'art est ici représenté : il a été bombardé en mai 1944, certes, mais les conditions de la prise de vue sont problématiques et n'évoquent pas le bombardement ; il s'agit peut-être d'une opération contrôlée, lors de la reconstruction⁴⁸. Ce qui me semble faire l'intérêt de cette image, c'est qu'elle a été tirée devant moi de son portefeuille à la fin des années 1990 par un ancien directeur de l'Équipement de la SNCF, dont nous venons de fêter les 90 ans en mars 2008 ; ce cliché, dont on voit l'usure, ne l'avait pas quitté depuis les années 1940. Il me semble aussi intéressant par ses conditions de conservation et les marques de celles-ci que par sa valeur documentaire : il est pour cet ingénieur de grand renom le souvenir et le symbole de ses premiers pas dans la SNCF et de son identité professionnelle d'ingénieur des ponts, lui qui fut immédiatement affecté à leur reconstruction⁴⁹.

Marie-Noëlle POLINO

*Secrétaire générale et scientifique de l'Association
pour l'histoire des chemins de fer en France
(AHICF)*

48• Je dois encore, je l'avoue, consulter le dossier 432 LM 6/7, « Viaduc de Saumur », du versement « Archives de l'arrondissement Voie et Bâtiments de Nantes » conservé par le Centre des archives historiques de la SNCF, outil de recherche en ligne sur le site www.ahicf.com.

49• Voir le témoignage écrit de Jean Alias (né le 20 mars 1918), « Premiers contacts avec les armées alliées : "La région Ouest de la SNCF en juin 1944". Récit », in Marie-Noëlle POLINO (dir.), « Les cheminots dans la guerre et l'Occupation », *Revue d'histoire des chemins de fer hors série*, 7, 2^e éd. augm., 2004, p. 266-269.

Instruments de recherche, guides des sources, guides de recherche publiés par les comités d'histoire

(Liste non exhaustive, par ordre chronologique et thématique ; beaucoup de documents multigraphiés existent en outre, mis à la disposition des chercheurs dans les comités et associations).

- BERTHONNET (Arnaud) (dir.), *Guide du chercheur en histoire de l'électricité*, [Paris], Fondation EDF/Editions La Mandragore, 2001, 352 pages, CD Rom.
- [coll.], Comité pour l'histoire de La Poste, « Guide de recherche sur l'histoire de la Poste en France des origines au premier Empire », *Les Cahiers pour l'histoire de La Poste*, hors série, été 2005, 330 pages.
- EVENO (Muriel) et Smith (Paul), sous la dir. de Nathalie CARRÉ DE MALBERG, avec la collab. de Mélanie CORBÉ et Eric GODEAU, *Histoire des monopoles du tabac et des allumettes en France, XIX^e-XX^e siècles. Guide du chercheur*, Paris, Comité d'histoire d'Altadis « Seita terres d'histoire », Éditions Jacques Marseille, 2003, 480 pages, CD Rom.
- GUTTON (Jean-Pierre), *Guide du chercheur en histoire de la protection sociale*, Volume 1, *Fin du Moyen Âge – 1789*, Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1994, 214 pages.
- IMBERT (Jean), *Guide du chercheur en histoire de la protection sociale*, Volume II (1789-1914), Paris, Association pour l'étude de l'histoire de la sécurité sociale, 1997, 254 pages.
- [LEGARDEUR (Françoise)], *Guide des sources sur l'histoire de l'assurance*, Paris, Comité scientifique pour l'histoire de l'assurance/Fédération française des sociétés d'assurance, Seddita, 2007, 118 pages ; en ligne sur le site www.ffsa.fr
- LE ROUX (Muriel) et OGER (Benoît), avec la collab. de Josiane FOYNAT, « Guide de recherche sur l'histoire de la Poste en France à l'époque contemporaine », *Les Cahiers pour l'histoire de La Poste*, hors série n° 3, 2007, 268 pages.
- LE ROUX (Muriel) et OGER (Benoît), avec la collab. de Josiane FOYNAT, « Pour une histoire de la poste aux XIX^e et XX^e siècles. Guide du chercheur », *Le Bulletin du Comité pour l'histoire de La Poste*, Apostille, hors série, hiver 1998-1999, 249 pages.
- MAUREPAS (Arnaud de), *Économie et finances au XIX^e siècle. Guide du chercheur, 1789-1870*, Paris, Ministère de l'Économie et des Finances / Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1998, 780 pages.
- [MONTEL (Nathalie)], Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement / Conseil général des Ponts et Chaussées / Secrétariat du comité d'histoire, *Guide des lieux de recherche. Histoire de l'équipement*, octobre 1999, ronéo., 102 p. L'Association pour l'histoire de l'éducation surveillée et de la protection judiciaire des mineurs a également rédigé des guides des sources.